

**Arrondissement de BESANCON.
Réunion de collège public.**

Sujet N°5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

- Les matières fondamentales à maîtriser à l'entrée au collège (non envisageable de rattraper le retard au collège) sont au minimum l'orthographe et les règles de calcul.
- Quelle que soit la matière, l'orthographe et l'expression écrite sont fondamentales. La maîtrise de la communication écrite et orale doit être un objectif important pour le collège.

Cet apprentissage ne peut pas être que ludique mais nécessite un effort. Il paraît intéressant d'accorder un crédit à d'anciennes méthodes qui ont fait leurs preuves : copie, répétitions, mémorisation,...

Actuellement, le code expressif des enfants est plutôt oral et le passage à l'écrit semble plus difficile. Ce phénomène est encore amplifié par des simplifications type SMS....

- Les corrections systématiques de toutes les fautes dans toutes les matières ont une valeur pédagogique. Les parents ont un rôle important à jouer en s'assurant au minimum que le travail a été fait. L'école quant à elle doit mettre en place les moyens pour soutenir les élèves et atteindre ces objectifs (redonner par exemple une place aux études dirigées pendant lesquelles les enfants bénéficient d'un encadrement et d'un soutien qu'ils n'ont pas toujours dans le milieu familial).
- Pour s'assurer de la maîtrise des acquis, il est important de réduire une hétérogénéité des classes trop importante actuellement. Des classes de réadaptation, des soutiens particuliers spécifiques ou des orientations au plus tôt dans des filières plus adaptées à l'élève doivent être privilégiées au système actuel qui a du mal à prendre en compte la diversité.
- L'adaptation des rythmes scolaires semble une voie de progrès intéressante. Un étalement de l'année scolaire sur des périodes plus longues doit permettre d'intégrer des activités type études dirigées ou autres.

Sujet N°16 : Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves ?

- Les relations entre parents et professeurs sont souhaitables. Il faut cependant que chacun reste dans son domaine de compétences : les parents doivent accompagner, soutenir,...les professeurs devant garder la maîtrise de l'enseignement.
- La participation des parents à la vie scolaire est un devoir pour eux.
- Le corps social dans les établissements doit être développé, étoffé. Il a un rôle d'information important vis-à-vis des professeurs et un rôle de soutien vis-à-vis des familles.
- Un effort particulier est à faire pour le remplacement des professeurs absents. Cela aurait un effet bénéfique sur l'image de l'école et sur les relations parents/professeurs.
- Les temps de rencontres parents/professeurs sont essentiels. Afin de les développer, il serait intéressant d'introduire chaque fois que cela est possible la notion de convivialité.

Trois priorités pour l'Ecole :

1 Remettre en place les fondamentaux importants, orthographe notamment

2 La correction a une vertu pédagogique et formative indéniable

3 Tout le monde a des droits mais chacun a des devoirs !

Le professeur a le devoir d'enseigner

L'élève a le devoir d'apprendre

Le parent a le devoir de suivre et surveiller

Ces devoirs doivent être assumés dans le respect mutuel en privilégiant une bonne coordination.

Arrondissement de BESANCON. Réunion de collège public.

Sujet N°9 : Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

- Au point de vue notation :

Pour les matières "cartésiennes" la notation est mieux comprise par les parents que dans les autres matières. Pour démystifier la note et faciliter l'échange parent-professeur-élève, il faut la compléter par des appréciations, des explications sur les objectifs atteints ou non atteints : l'élève doit comprendre que la mauvaise note correspond seulement à un objectif non atteint à un moment donné.

L'élève en échec doit être valorisé par d'autres moyens : les parents doivent avoir conscience que toutes les matières sont considérées de manière équitable par les enseignants. D'autre part, les orientations professionnelles doivent être proposées rapidement pour les élèves en échec.

- Au point de vue évaluation :

Il faut distinguer l'évaluation individuelle de l'élève sur un objectif et l'évaluation collective de la classe.

Il est souhaitable que les parents soient informés sur les critères d'évaluation.

Il faut garder l'idée d'une évaluation continue pour mieux valoriser les élèves en échec ponctuel.

Il faut harmoniser les notes pendant l'année scolaire, comme cela est fait lors de la notation aux épreuves du Brevet national des collèges.

Il est souhaitable de maintenir le brevet comme rite initiatique et comme préparation aux futurs examens. Il permet en outre l'accès à certains concours.

Il n'est pas nécessaire de fixer l'objectif baccalauréat pour tous : mieux vaut orienter au plus tôt les élèves vers des filières valorisant leurs talents et leurs affinités. Les filières professionnelles et techniques ne doivent plus être dénigrées, comme elles le sont encore trop actuellement. Il faut traiter toutes les filières sur un pied d'égalité et ne pas orienter les élèves par défaut sur les filières techniques et professionnelles.

Sujet N°22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Il faut maintenir la formation universitaire à un haut niveau dans chaque discipline.

Il faut maintenir le tutorat pour les enseignants débutants.

Il faut apporter une formation complémentaire aux enseignants selon la spécificité des publics et des établissements (formation à la spécificité du collège, du lycée, des classes préparatoires, formation à la psychologie, formation à l'accueil d'enfants handicapés...).

Il faut que l'enseignement en classe difficile soit un choix de carrière et il faut pouvoir améliorer la mobilité sur ces postes.

Trois priorités pour l'Ecole :

1 Il faut valoriser les enseignements techniques et professionnels.

2 Il faut respecter le rythme de chaque élève : apporter un soutien spécifique et une orientation adaptée au bon moment.

3 Il faut valoriser le contrôle continu dans les évaluations certificatives.